

■ **Claude Vergères**, à Lausanne, exploitation d'un café-restaurant (FOSC du 04.03.1998, p. 1560). Par décision du 16 octobre 2003, le Président du Tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois a prononcé la faillite du titulaire.

Journal no 11297 du 27.11.2003
(02010930 / CH-550.0.065.236-7)